

#### Définitions et mesure

L'accueil des enfants âgés de 0 à 2 ans recouvre différents dispositifs et modes de garde : crèches, assistantes maternelles agréées, mais aussi garde par des personnes autres que des membres de la famille. Les services d'accueil des enfants âgés de 3 à 5 ans recouvrent les services préscolaires et, dans certains pays, la fréquentation de l'école primaire pour les enfants âgés de 4 et 5 ans.

Les données sur la fréquentation des structures d'accueil par les enfants âgés de 0 à 2 ans proviennent de sources diverses, ce qui limite leur comparabilité. Ces sources incluent les études de la série *Bébés et employeurs* de l'OCDE, la *Base de données de l'OCDE sur l'éducation*, la *Base de données Eurydice*, les études du NOSOSCO et les données des offices nationaux de statistique. Les données sur les taux de fréquentation parmi les 3-5 ans proviennent de la *Base de données de l'OCDE sur l'éducation*. Ces informations reposent sur le nombre effectif d'enfants participant à des programmes préscolaires officiels, le nombre total d'enfants étant utilisé comme dénominateur pour calculer le taux de fréquentation.

**Dans les pays de l'OCDE en moyenne, un enfant âgé de moins de trois ans sur cinq fréquente une structure d'accueil officielle** (graphique SS3.1). Les taux de fréquentation des tout petits s'échelonnent entre moins de 10 % en Autriche, en République tchèque, en Allemagne, en Grèce, en Hongrie, en Italie, au Mexique et en Pologne et environ 40 % ou davantage dans les pays nordiques. Les taux de fréquentation sont particulièrement élevés au Danemark (62 %) et en Islande (59 %). Ces variations entre pays reflètent la diversité de l'offre publique de services de garde, des systèmes de congés parentaux, des autres incitations éventuelles en faveur de l'emploi des femmes, des cultures et des structures familiales. Les chiffres sur la fréquentation ne donnent aucune indication du temps passé dans ces structures. Il est probable que le nombre d'heures passées par les jeunes enfants dans les structures d'accueil diffère considérablement entre les pays. Ces différences ont leur importance car l'intensité d'utilisation des services de garde joue un rôle important dans le développement de l'enfant (les heures de garde ne devant être ni trop longues ni trop courtes) et dans l'engagement professionnel des mères.

**Les comparaisons entre pays sont néanmoins rendues difficiles par des problèmes de données.** Il est possible que la fréquentation des structures officielles soit sous-déclarée dans les pays où une fraction significative des

services de garde sont dispensés à titre privé – garderies ou garde d'enfant à domicile autre que par des membres de la famille (par exemple en Australie, au Canada, en Irlande, au Mexique et aux États-Unis) – et dans les pays où l'éducation et la prise en charge de la petite enfance sont assurées et financées par le gouvernement local (par exemple au Canada, au Mexique, en Suisse et aux États-Unis). Dans ce cas, les taux de fréquentation peuvent être sous-estimés. Il arrive également, dans certains pays, que les parents inscrivent leurs jeunes enfants dans plusieurs programmes à temps partiel, ce qui entraîne cette fois un risque de double comptage et, partant, de surestimation des taux de fréquentation.

**Dans les pays de l'OCDE, plus de 70 % des enfants âgés de 3 à 5 ans en moyenne sont préscolarisés** (graphique SS3.2). Cette proportion est beaucoup plus élevée que le taux de fréquentation chez les enfants plus jeunes. Dans la moitié des pays de l'OCDE, 80 % au moins des enfants de ce groupe d'âge participaient à des programmes de préscolarisation en 2006. La fréquentation est pratiquement universelle en France, en Belgique, en Italie et en Espagne. Elle est revanche faible en Turquie, en Pologne et en Corée, où les enfants sont le plus souvent gardés par la famille.

**D'avantage d'enfants sont préscolarisés que par le passé.** Entre 2000 et 2005, le taux moyen de préscolarisation des enfants âgés de 3 à 5 ans a gagné 4 points de pourcentage, passant de 69 % à 73 %. L'Allemagne, le Mexique et la Norvège font partie des pays qui ont enregistré de fortes hausses.

**Les pays nordiques, la France et la Belgique sont les pays qui consacrent la fraction la plus élevée de leur revenu national net aux services d'accueil de la petite enfance** (graphique SS3.3). À l'autre extrémité, on trouve la Suisse, la Corée, le Canada et la Grèce. Les variations des dépenses entre pays reflètent des différences dans la part des jeunes enfants dans la population, dans les taux de fréquentation, et dans le montant des dépenses par enfant.

#### Pour en savoir plus :

OCDE (différents numéros), *Bébés et employeurs*, OCDE, Paris ([www.oecd.org/els/social/famille](http://www.oecd.org/els/social/famille)).

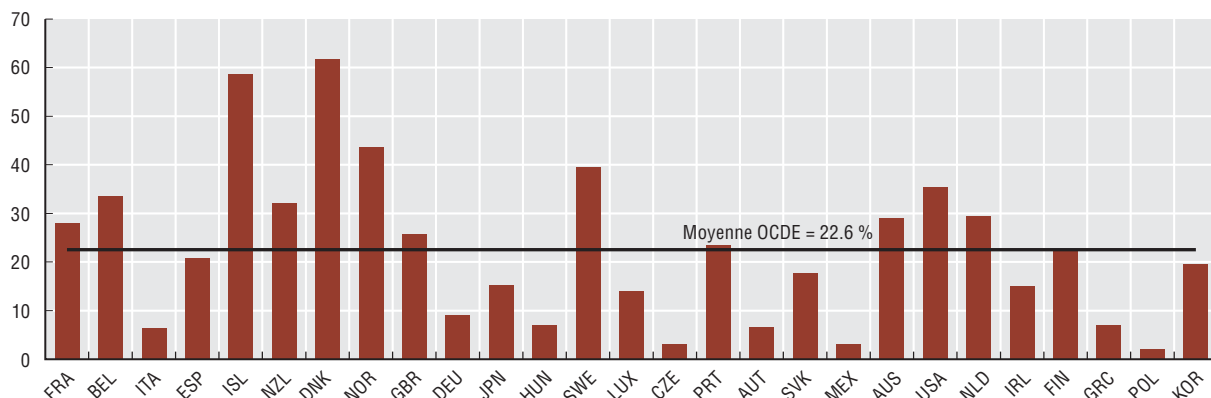
OCDE (2008), *Regards sur l'éducation*, OCDE, Paris.

#### Note du graphique

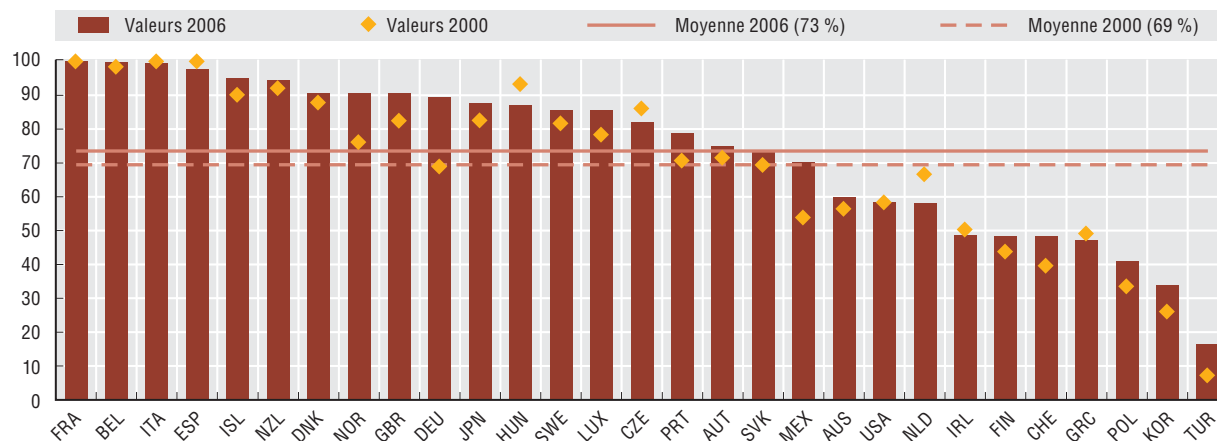
Graphique SS3.1 : Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de fréquentation parmi les enfants âgés de 3 à 5 ans. Pas de données pour la Suisse et la Turquie; 2000 pour l'Irlande et l'Italie; 2001 pour l'Allemagne et la Pologne; 2002 pour la France; 2003 pour la Grèce, l'Islande, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège et la République slovaque; 2005 pour l'Australie, le Danemark, les États-Unis et la Corée; 2004 pour les autres pays.

**SS3.1. La fréquentation des structures officielles d'accueil de la petite enfance varie selon les pays**

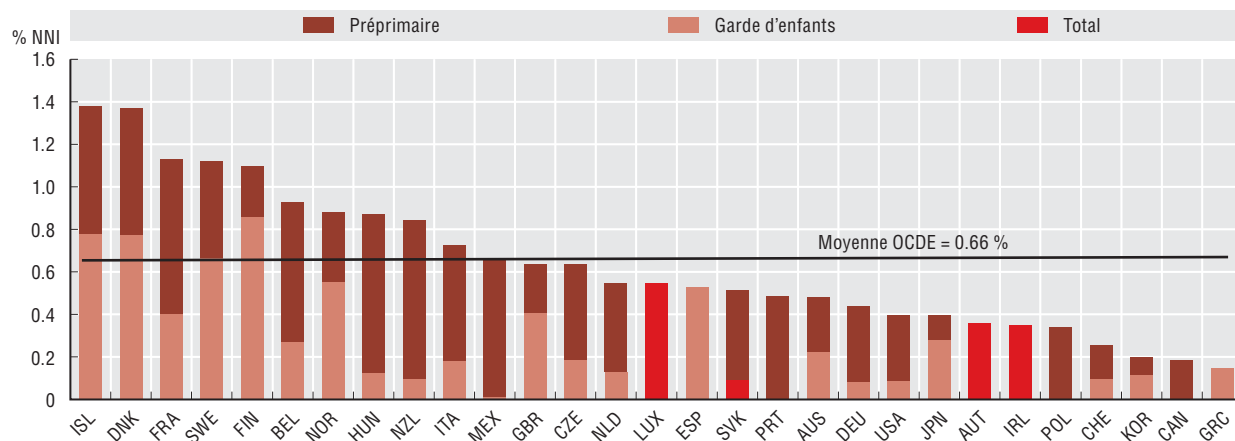
Taux moyen de fréquentation des structures d'accueil officielles parmi les enfants de moins de trois ans en %, 2005 ou dernière année disponible

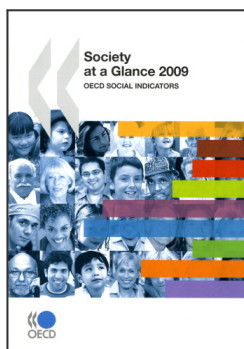
**SS3.2. La majorité des enfants âgés de 3 à 5 ans sont préscolarisés**

Taux moyen de participation des enfants âgés de 3 à 5 ans aux programmes d'éducation préscolaire, en %, 2000 et 2005

**SS3.3. Les pays nordiques dépensent beaucoup plus pour les programmes d'accueil de la petite enfance**

Dépenses publiques consacrées aux services d'accueil de la petite enfance, y compris les programmes d'éducation préprimaire, en % du RNN, 2005

Source : Base de données de l'OCDE sur la famille ([www.oecd.org/els/social/famille/basededonnees](http://www.oecd.org/els/social/famille/basededonnees)).StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/550177446630>



Extrait de :  
**Society at a Glance 2009**  
OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/soc\\_glance-2008-en](https://doi.org/10.1787/soc_glance-2008-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2009), « Accueil de la petite enfance », dans *Society at a Glance 2009 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/soc\\_glance-2008-11-fr](https://doi.org/10.1787/soc_glance-2008-11-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).